

LE CROS COTE D'AZUR ET L' AFCAM S'ENGAGENT SUR L' ARBITRAGE



Signature de la convention avec G. Veissiere, A. Koubi, P. Vajda et Ph Manassero



ouverture du stage



G. Veissiere, Adjoint aux sports de Nice intervient devant les invités



des stagiaires attentifs

Très beau week-end à Nice...et pas seulement à cause du temps!

Le stage du Tronc Commun fut un succès, avec entre autre la participation de Alain Koubi, Président du CROS, Eugénie Clauzon, chargée de mission du CROS sans oublier Philippe Manassero, qui en plus d'organiser un magnifique tournoi international de basket féminin cadette de niveau mondial, avait participé également à la mise en place du stage.

Cette formation créée par l'AFCAM, a déjà été dispensée à Toulouse et Bordeaux. En choisissant comme support le tournoi International de Basket Laure Ecard, ce stage s'est déroulé pendant un week-end sur Nice.

16 stagiaires venant de sports différents comme le Volley Ball, Badminton, Football, Basketball, Karaté, Escrime, Hockey sur Gazon, Handball,, Kung fu wushu et Beach volley étaient présents.

Deux arbitres azuréens de haut niveau ont parrainés cette session en la personne de Chantal Julien, arbitre internationale de basket et de Gilles Veissiere, ancien arbitre international de football. Ils ont exposé aux jeunes arbitres présents leurs points de vue sur leur passion.

Le stage était placé sous la responsabilité de Patrick Vajda, président national de l'AFCAM, ancien arbitre international d'escrime et de Sud Est Formation, organisme créateur de ce séminaire.

Les stagiaires ont pu débattre sur l'environnement juridique de l'arbitre, la gestion des conflits et les problèmes de l'agressivité, la gestion du stress, les paris sportifs sous l'autorité de l'ARJEL, les problématiques de la communication et de l'exercice de l'autorité.

En parallèle a été signé une convention par le docteur Alain Koubi, Président du CROS Côte d'Azur et Patrick Vajda , président de l'AFCAM qui lie dorénavant les deux entités pour travailler étroitement sur la commission d'arbitrage du CROS , en présence de Gilles Veissiere, Adjoint aux Sports de la ville de Nice, Philippe Manassero, vice-président de l'AFCAM, en charge du Haut Niveau et de très nombreux présidents de commission régionale d'arbitrage.

La fonction arbitrale est reconnue comme une mission de service public, et le CROS Côte d'Azur et sa performante commission d'arbitrage montrent leur dynamisme pour promouvoir une démarche éthique et citoyenne. Respect des règles et le respect des autres n'est-ce pas la tâche principale des arbitres ?.